

Le règlement intérieur

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Nom :

Prénom :

Calculatrice : non autorisée**Rédaction** : réponses justifiées, unités obligatoires**Consigne** : ne pas regarder le cours avant de rendre la copie

1 Dans quel domaine du règlement ?

/ 4 pts

Indique le domaine concerné : vie quotidienne, assiduité, comportement, droits des élèves ou discipline.

- a. Trois absences non justifiées en deux semaines.
- b. L'affichage d'une annonce par des élèves dans le hall.
- c. L'usage du téléphone portable pendant la pause.
- d. La liste des sanctions possibles et le droit d'être entendu.

2 Une réponse graduée

/ 4 pts

Pour chaque fait, propose la réponse la plus proportionnée, puis justifie.

- a. Un élève oublie son cahier pour la deuxième fois.
- b. Un élève casse volontairement une chaise de la salle.
- c. Un élève frappe le même camarade de façon répétée depuis un mois.
- d. Toute la classe bavarde ; le professeur veut punir les 28 élèves. Le peut-il ?

3 Le règlement et la loi

/ 4 pts

Un règlement intérieur doit toujours respecter la loi française.

- a. Un collège voudrait écrire qu'aucun élève ne peut contester une sanction. Cette règle est-elle valable ?
- b. Un autre veut interdire le téléphone portable dans toute l'enceinte. Est-ce possible ?
- c. Pourquoi le règlement de ton collège n'est-il pas identique à celui du collège voisin ?
- d. Vrai ou faux, en justifiant : « Une règle écrite dans un règlement intérieur est forcément légale. »

4 Qui décide, et avec qui ?

/ 4 pts

Le règlement intérieur n'est pas imposé de l'extérieur de l'établissement.

- a. Quel organe vote le règlement intérieur, et qui y siège ?
- b. Une élève veut faire ouvrir le CDI le midi. Quelles voies doit-elle emprunter ?
- c. Le règlement peut-il être modifié en cours d'année ? Si oui, comment ?
- d. Un élève affirme qu'il suffit d'être nombreux à ne pas respecter une règle pour la faire changer. Que répondre ?

5 Le droit d'être entendu

/ 4 pts

Un élève est accusé d'avoir dégradé un casier du couloir.

- a. Le principal veut décider la sanction sans l'avoir rencontré. Quel droit serait bafoué ?
- b. L'élève explique qu'il était absent ce jour-là. En quoi cela montre-t-il l'utilité de ce droit ?
- c. Les faits sont finalement établis. Quelle mesure, en plus d'une sanction, le règlement peut-il prévoir ?
- d. Vrai ou faux, en justifiant : « Le droit d'être entendu empêche toute sanction. »